



PROCES-VERBAL

BUREAU DU CONSEIL FEDERAL

Réunion du : Jeudi 27 janvier 2011

à : 9h00

Présidence : M. Fernand DUCHAUSSOY

Présents : MM. Frédéric THIRIEZ, Noël LE GRAET, Christian TEINTURIER, Jacques LEGER, Gervais MARTEL, Henri MONTEIL, Bernard DESUMER

Assistent à la séance MM. Bernard BARBET (Président de la LFA par intérim), Jean-Pierre HUGUES, Jean LAPEYRE

I. INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

Contentieux avec Sportfive

Le Président informe le Bureau de l'évolution de ce dossier.

Commission de Visionnage

Le Président donne lecture du courrier de MM. Alain SARS, Vincent TEXIER et Didier NOTHEAUX concernant le fonctionnement de cette commission.

Le Secrétaire Général informe le Bureau qu'il va procéder au remplacement des membres qui ont démissionné.

II. RECRUTEMENT DU DIRECTEUR GENERAL DE LA FFF

Le Président rend compte à ses collègues de l'état des démarches qu'il mène avec le Cabinet de recrutement Euro-Consulting. Il indique qu'il a reçu de nombreuses candidatures. De son côté, M. Jacques-Louis SOUBIROUS, Directeur de ce Cabinet, informe le Bureau qu'il a auditionné dix candidats avec pour chacun un entretien et un test de personnalité. Il ajoute que parmi eux, quatre candidatures s'étaient dégagées.

Le Bureau,

Après un échange de vues,

Décide de constituer un Comité de Sélection, composé de MM. Fernand DUCHAUSSOY, Noël LE GRAET, Henri MONTEIL, Bernard DESUMER et Jean-Pierre HUGUES, chargé d'auditionner les quatre candidats sélectionnés et fixe au jeudi 3 février 2011, la date des entretiens.

III. QUESTIONS D'ACTUALITÉ

Validation du Programme de préparation de l'Equipe Nationale Féminine à la Coupe du Monde 2011 en Allemagne du 20 juillet au 22 août.

M. Christian TEINTURIER communique au Bureau, le planning des actions pré-Coupe du Monde de l'Equipe de France Féminine, avec notamment les matches de préparation et les différents stages qui ont été arrêtés par le sélectionneur, M. Bruno BINI. Par ailleurs, il soumet la proposition budgétaire liée à ces opérations. Concernant le budget lié à la compétition propre, M. TEINTURIER souligne que la FIFA prendra en charge 29 personnes, le reste de notre délégation étant à la charge de notre fédération.

Le Bureau,

Après avis du Trésorier Général,

Donne son accord unanime aux propositions soumises par son Vice-Président.

Préparation de l'Equipe U-20 à la Coupe du Monde 2011 en Colombie

Le Bureau,

Après avoir entendu les explications de son Vice-Président M. Christian TEINTURIER et avis de son Trésorier Général,

Décide d'allouer un budget de 150 000 euros destiné à la préparation de cette sélection nationale à la Coupe du Monde 2011 en Colombie,

Précise que ce montant sera inclus sur le budget 2010/2011.

Organigramme de la Direction Nationale de l'Arbitrage

Le Secrétaire Général communique au Bureau, l'organigramme de cette direction nationale qui se décompose en trois secteurs : désignations, technique, gestion et développement. Il indique que depuis le départ de M. Rémi HARREL, le secteur développement n'a pas d'animateur ce qui pénalise les actions en faveur des ligues et des districts.

Le Bureau,

Emet un avis défavorable à la demande du Directeur National de l'Arbitrage consistant au recrutement d'un nouveau salarié,

Invite la D.N.A à revoir son fonctionnement actuel pour pourvoir au remplacement de M. Rémi HARREL.

Comité Exécutif du CTN Fernand SASTRE de Clairefontaine

M. Christian TEINTURIER fait un large compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le matin même. Il indique que l'ordre du jour a principalement porté sur :

- le point sur les travaux réalisés et à réaliser sur l'enveloppe budgétaire 2010/2011 qui est largement respectée ;
- le projet de construction du bâtiment administratif : une décision sera prise en juin 2011 ;
- le point sur la gestion des équipements NIKE : M. Gilles BOCQ a été désigné comme seul interlocuteur avec notre équipementier. Par ailleurs, l'organigramme concernant la gestion des équipements sera prochainement soumis du Conseil Fédération pour validation ;
- le point médical avec un exposé du Docteur BOXELE : Une demande relative à l'agrément du Centre de Rééducation est en cours.

Il aborde ensuite le point ayant trait à la propriété du CCAS de l'EDF, quasi-mitoyenne du CTN Fernand SASTRE. Il souligne que le Cabinet BAZIN a réalisé une étude afin d'estimer la valeur vénale. Il informe le Bureau que la Ligue de Paris Ile de France a manifesté son intérêt pour l'acquisition de cette propriété pour l'implantation de son Centre Technique. Il ajoute que cette ligue régionale souhaite l'accompagnement de la FFF dans la négociation tendant à l'achat de ce centre.

Le Bureau,

Emet un avis favorable à la demande de la Ligue de Paris Ile de France.

Comité d'Entreprise de la FFF

Le Secrétaire Général porte à la connaissance de ses collègues les informations relatives à la réunion qui s'est tenue le jeudi 27 janvier 2011. Il intervient notamment sur l'évolution de l'emploi,

Le Bureau,

Prend note des informations de son Secrétaire Général

Approuve sans réserve sa suggestion, de geler jusqu'à nouvel ordre, les embauches.

Agents sportifs : demande de restitution de licence de M. Christophe LARROUILH

Le Bureau,

Pris connaissance de l'avis favorable de la Commission Fédérale des Agents Sportifs réunie le 12.01.2011,

Prononce la restitution de sa licence d'agent sportif à M. Christophe LARROUILH, sous réserve d'accomplissement des formalités administratives nécessaires auprès de la Direction des Affaires Juridiques (Code de Déontologie et assurance en responsabilité civile professionnelle).

IV. INFORMATIONS INTERNATIONALES

FIFA :

- ✦ Coupe du Monde des Clubs de la FIFA 2013 et 2014

Le Bureau,

Décide de ne pas se porter candidat pour l'organisation de cette manifestation.

UEFA :

- ✦ Compétition de respect et de fair-play 2010/2011

Le Bureau,

Note que la France se classe au 10^{ème} rang avec un total « points » de 8058, pour 98 matches joués.

- ✦ Congrès ordinaire de l'UEFA du 22 mars 2011

Le Bureau prend connaissance du programme de ce congrès qui se déroulera à Paris.

- ✦ Appel à candidatures pour l'organisation de l'EURO Futsal UEFA 2014

Le Bureau,

Décide de ne pas soumettre sa candidature pour l'organisation de ce championnat d'Europe de 2014.

V. AFFAIRES FINANCIERES

Demande du Comité d'Entreprise de la FFF concernant l'abonnement du Plan d'Epargne Entreprise

Le Bureau,

Pris connaissance de la demande formulée par le Comité d'Entreprise de la FFF,

Décide de revaloriser l'abondement du PEE, en le fixant à **1 200 €** (1 100€ actuellement), à compter du 1^{er} janvier 2011.

VI. PROBLEMES D'ACTUALITE

Demande de la Commission Fédérale de la Coupe de France

Le Bureau,

Pris connaissance de la demande de la Commission Fédérale de la Coupe de France, concernant la répartition du nombre de clubs par ligue au terme du 6^{ème} tour pour la saison 2011/2012,

Donne son approbation à la proposition soumise (tableau figurant en annexe au procès verbal).

VII - QUESTIONS DIVERSES

Institut de Formation – Convention de Délégation de la Formation

Le Bureau,

Prend connaissance de la proposition de convention soumise par l'Institut de Formation du Football concernant la mise en œuvre de la certification visant à la délivrance des certifications des éducateurs sportifs,

Emet un avis favorable pour la signature de cette convention par M. Fernand DUCHAUSSOY, Président de la FFF et M. Christian TEINTURIER, Gérant de l'Institut de Formation du Football. (convention figurant en annexe au procès verbal)

Intervenants des Equipes Techniques Régionales dans les Formations de L'Institut de Formation du Football

M. Christian TEINTURIER fait part à ses collègues de la problématique posée par les ligues et les districts concernant le reversement intégral du montant de la prime fixée par la DTN, lors des interventions des équipes techniques régionales dans les formations de l'IFF.

Le Bureau,

Après un large échange de vues sur cette question,

Décide de maintenir le système pratiqué jusqu'à ce jour, à savoir : Les ligues et les districts concernés perçoivent le montant d'une prime de 61 € par jour d'intervention de leur cadre technique, augmenté des charges patronales. En application des recommandations de la D.T.N, ce montant, est reversé au cadre par la ligue ou le district, en supplément de son salaire.

Le Secrétaire Général,
H.MONTEIL

Le Président,
F.DUCHAUSSOY

